

5.M.5. - DZ/dj
 5.H.2.

NOTICE POUR LE DOSSIER

Entretien du 30 décembre 1954 avec
 le Professeur Denissov, Directeur de
 l'organisation soviétique pour les
 relations culturelles avec l'étranger
 (VOKS).

Je souhaitais obtenir que M. Denissov, Mme Kislova et M. et Mme Volodine acceptent de déjeuner à la légation le 11 janvier. Dans ce but, je fis demander à M. Denissov de me recevoir. Au téléphone, on s'était enquis de l'objet de ma visite. Je fis répondre qu'il s'agissait d'une visite de courtoisie.

Dans le hall du bâtiment occupé par VOKS, je suis reçu par M. Anton, dont j'avais fait la connaissance lors de la projection du film "Heidi" et qui assume les fonctions de vice-président du comité de réception des délégations étrangères accueillies par VOKS. M. Anton parle parfaitement l'allemand. Il m'introduit dans le bureau de son directeur, M. Denissov, lequel était assisté, pour l'interprétation, d'un jeune collaborateur du nom d'Andreïev.

J'amorce l'entretien en disant à D. que j'ai eu l'intention, depuis fort longtemps, de lui rendre visite après l'avoir rencontré à plusieurs reprises dans des réceptions, et pour cela, j'ai attendu que VOKS soit transféré dans ses nouveaux locaux. Ce que VOKS a fait pour rendre possible la célébration du centenaire de la mort de Jérémias Gotthelf et pour montrer aux milieux artistiques compétents les films "Heidi" et "Hodler face à l'homme" m'est une raison de plus de venir voir le directeur de cette institution.

Je crois tout d'abord que D. va se dérober à toute conversation lorsque survint Mme Kislova, qui se joint à nous. Je répète ce que j'ai dit au sujet de la conférence Gotthelf et de la projection des films à la Maison du cinéma. Je demande si le film sur Hodler a été apprécié. Mme Kislova me répond qu'il a eu un très grand succès auprès des membres de l'académie de peinture auxquels on l'a montré. M. Andreïev ajoute que la "Gazette littéraire" a publié à ce sujet un compte rendu intéressant, dont il nous enverra le texte. *)

*) Voir la "Neue Zürcher Zeitung" du 28 décembre 1954, Blatt 2, dans la "Filmchronik", l'allusion à l'article paru dans le journal russe "Sovietculture".

Mon interlocuteur serait désireux de pouvoir montrer d'autres films documentaires suisses à ce qu'il appelle les "sections" de VOKS. Je prends note de la chose, ajoutant que je serais heureux s'il était possible de satisfaire ce vœu.

A ce moment, D. s'anime. Il me demande ce que je crois que l'on pourrait envisager au cours de l'année 1955 pour promouvoir les rapports culturels entre la Suisse et l'URSS.

Je réponds que je réfléchirai à la chose; à première vue, j'ai l'impression qu'il serait souhaitable d'organiser un ou plusieurs concerts qui seraient dirigés par un chef d'orchestre suisse ou dont le soliste serait un de mes compatriotes. J'ajoute qu'à ma connaissance, le Département politique répondant récemment à une question de la Légation de l'URSS à Berne, lui a indiqué les organisations suisses auxquelles elle avait la faculté de s'adresser pour tenter d'arranger des concerts de solistes suisses en Union soviétique. D. fait remarquer que les concerts doivent être organisés sur une base commerciale. C'est aux organisations qui, dans les deux pays, s'occupent de la mise sur pied des concerts de s'entendre pour échanger des exécutants ou des chefs d'orchestre.

J'acquiesce. Sans doute D. a-t-il voulu m'indiquer que les spectacles et les concerts échappent à la compétence de VOKS.

Comme j'avais mentionné que dans le programme d'un concert avec une participation suisse on pourrait introduire, à côté de la musique classique et de la musique russe, une ou deux oeuvres de compositeurs suisses, D. et Mme Kislova suggèrent que nous nous entremettions de part et d'autre pour établir un échange de disques entre les milieux intéressés russes et suisses. D. pense qu'il serait intéressant de pouvoir envisager l'exécution par des orchestres russes de musique folklorique suisse. Je réponds que l'idée de l'échange de disques me paraît intéressante et que, de mon côté, je vais l'étudier. En ce qui concerne la musique folklorique, je réponds que je ne pense pas qu'elle comporte un répertoire d'oeuvres considérables qui puissent être exécutées par des orchestres classiques (je fais néanmoins in petto la réflexion que l'on pourrait exécuter en URSS des partitions inspirées de mélodies populaires, comme la fête des vigneronns et d'autres morceaux écrits pour des festivals). Au sujet des auteurs modernes suisses, je pense, en particulier, à Honnegger et à Frank Martin.

D. me demande à brûle-pourpoint si je ne considère pas que la bureaucratie* doit rester étrangère au domaine de la culture. Bien que ce propos me surprenne de la part d'un professeur russe placé à la tête d'une institution publique, j'abonde dans son sens. J'ajoute que, dans mon pays, les arts souffrent de ce que le système fédératif prive le gouvernement

* Il y a là une légère équivoque. En parlant de "bureaucratie", D. entendait les abus de la machine administrative et ses effets paralysant, ce qu'en anglais on appelle le "red-tape". De mon côté, j'ai donné à ce terme la signification d'étatisation par opposition à la libre initiative.

central des moyens suffisants pour encourager les peintres, les écrivains, les musiciens, etc.

M. D. me demande s'il est exact que la Suisse, par attachement aux idées sur le libéralisme proclamées il y a un siècle et demi par Humboldt dans son oeuvre "Essai sur les limites de l'action de l'Etat" (dont une traduction a été publiée récemment en russe) considère que l'état doit complètement se désintéresser du domaine de la culture. Je réponds que tel n'est pas le cas et Mme Kislova vient à mon secours en donnant en russe une explication qui doit avoir fait comprendre à D. qu'il était à côté de la question.

D. estime que l'URSS a beaucoup à apprendre de la Suisse, sanctuaire de la démocratie. Il est impressionné par le développement à la fois harmonieux et rapide de la Suisse dans tous les domaines depuis 1848.

Je réponds que chaque peuple peut apprendre beaucoup des contacts avec les autres peuples et que si la Suisse a atteint la perfection dans certains domaines, c'est qu'elle a été épargnée par les guerres, les révolutions et autres convulsions pendant plusieurs générations.

D. pense que les contacts de milieux russes avec les réalisations suisses pourraient être multipliés. Il pense, en particulier, à l'horlogerie et au tourisme.

Je prends note de cette idée et saisis l'occasion qui m'est offerte pour, en toute franchise, émettre l'avis suivant: Afin de donner aux échanges culturels le maximum de rendement, il est préférable d'emprunter pour leur organisation le canal d'autorités ou d'institutions reconnues. J'illustre cet avis de ce que j'ai observé à l'occasion de la visite en URSS de médecins suisses. Je sais que certains professeurs de médecine éminents, qui auraient eu très envie de venir en URSS, ne se sont pas joints au groupe faute d'une invitation émanant ou du gouvernement ou d'une faculté, académie ou autre organisation de ce genre.

Me comprenant parfaitement bien, Mme Kislova explique en russe à D. que les médecins ont été invités par l'association Suisse - URSS, à laquelle la légation d'URSS à Berne avait confié ce soin.

D. déclare qu'il n'y a pas de raison de donner le monopole des relations culturelles à telle ou telle organisation. Ce qui importe, c'est le résultat et on doit, dans chaque pays, se conformer aux usages locaux.

J'applaudis à cette remarque qui m'encourage à dire à mon interlocuteur qu'une entreprise confiée à l'association Suisse - URSS n'est nullement assurée du maximum de

succès pour la simple raison que la majorité, sinon la plupart des membres de cette société, sont des communistes. Or, le communisme n'est pas populaire en Suisse, surtout parmi les milieux qu'il importe d'atteindre. Il est regrettable, à mon avis, que le mouvement de curiosité à l'endroit de la culture russe s'identifie en Suisse à l'appartenance à une idéologie politique qui ne rallie qu'une minorité de la population.

D. me laisse entendre qu'il a parfaitement compris et qu'il apprécie la franchise de ma remarque. Quant à Mme Kislova, elle croit devoir me faire observer que lorsqu'elle s'est rendue en Suisse l'an dernier, elle était invitée par l'association Suisse - URSS, sous les auspices de laquelle il lui a été possible de rencontrer quantité de personnes qui n'avaient aucune attache avec le communisme. Je lui réponds qu'elle en aurait vu davantage et de plus importantes si elle n'avait pas été prise en charge par cette association.

D. me montre à ce moment un texte qui a été préparé pour une diffusion de VOKS à l'occasion du nouvel-an. On y souligne l'importance numérique de l'association Finlande-URSS dont le rôle est, paraît-il, si utile. Je crois comprendre que dans le même manifeste on adresse un message de sympathie et d'encouragement aux associations analogues des autres pays.

- - -

Je constate que notre entretien a déjà duré plus d'une heure. J'y mets fin en demandant à D. et à Mme Kislova de venir déjeuner à la légation le 11 janvier. Mon invitation est très bien accueillie. On regarde le calendrier, on constate qu'il n'y a rien à cette date, ajoutant en souriant que les artistes font relâche le lundi et que VOKS se repose le mardi. Je remets également une invitation pour M. et Mme Volodine.

Je suis reconduit par D. qui, en passant, me montre la grande salle de fête de la maison qu'occupe VOKS et où on installera un appareil de projection de films.

(Je précise qu'à ce déjeuner assisteront l'Ambassadeur d'Italie, M. et Mme Artemiev (Burobin), le Professeur et Mme Anissimov).

- - -

Au cours de la conversation, j'ai mentionné que Pro Helvetia m'avait réclamé le film "Heidi". Je demande quand je pourrai rentrer en possession des deux bandes que j'ai prêtées à VOKS. On me répond qu'elles me seront rapportées demain.

(Dictée par M. le Ministre de Haller le 31 décembre 1954.)

3.1.1955.

NEUE ZUERCHER ZEITUNG
vom 28. Dezember 1954.

Schweizer Filme in Moskau

ms. Einer Besprechung der russischen Zeitung «Sowjetkultur» ist zu entnehmen, daß dieser Tage ein Film über das Leben des «hervorragenden Schweizer Künstlers Ferdinand Hodler» vorgeführt worden sei. Es handelt sich bei diesem Film um den von Herbert E. Meyer (Regie) in Zusammenarbeit mit Dr. W. Y. Müller (Drehbuchmitarbeit) und F. Vlasack (Kamera) geschaffenen Dokumentarstreifen «Ferdinand Hodler — Das Bild des Menschen». Dieser Film sowie zwei andere Filme, nämlich «Schweizer Architektur» und ein technischer Dokumentarstreifen, sind auf Wunsch des schweizerischen Gesandten in Moskau, des Ministers E. de Haller, von der Stiftung «Pro Helvetia» vermittelt worden. Die Vorführung des Hodler-Films wurde von der Kunstakademie der UdSSR und von der Sowjetischen Gesellschaft für kulturelle Beziehungen mit dem Ausland veranstaltet.

Das ausgewählte Publikum hat, laut den Zeitungsberichten, den Film «warm aufgenommen». In der Besprechung der «Sowjetkultur» heißt es: «Der Film schildert eindrücklich die tragische Geschichte vom Leben und Kampf des Künstlers, der das Schicksal des Obdachlosen aus eigener Erfahrung kannte und aus seinem Glauben an das Volk Kraft schöpfte.» Man sieht, selbst ein so arglos unpolitischer, durchaus rein menschlich gemeinter Film wie dieser über das Menschenbild Hodlers wird im Namen des sowjetischen Realismus, der dem Inhaltlichen den Primat in jeder Kunstdeutung einräumt, und unter dem Hinweis auf gewisse Lebensumstände Hodlers politisch ausgebeutet.

Der Glaube an das Volk: das scheint auch das Schlüsselwort dafür zu sein, weshalb der Film «Heidi» von Luigi Commencini mit großer Begeisterung in Moskau aufgenommen worden ist. Die realistische, auf kleinbürgerliches Maß zugeschnittene Menschendarstellung, der Realismus aus des Spießers Wunderhorn, der sich in den neueren russischen Filmen ausbreitet, findet in einem solchen Film eine gewisse Entsprechung. Der Heidi-Film wurde in Moskau anlässlich der Gotthelf-Feier, welche das Gorki-Institut, der russische Schriftsteller-Verein und die oben erwähnte Gesellschaft für kulturelle Beziehungen mit dem Ausland veranstaltet hatten, vorgeführt. Die russischen Filmschaffenden, die der Veranstaltung beiwohnten, sollen sich äußerst wohlwollend geäußert haben, und es steht zu erwarten, daß sich dieser Schweizer Film nun auch Rußland erobert.